



Annulation promesse unilatéral de vente de terrain

Par **bera**, le **22/12/2010** à **14:38**

Bonjour,

nous avons signer une promesse unilatéral de vente pour l achat d'un terrain. le delais de retractation est passé mais nous souhaiterions l annulé. un pret nous a ete accroder mais nous ne l'avons pas signer. en effet si nous l'acceptons nous allons droit a l acatastrophe financierement malgré que la banque nous declare que non avec un taux d'endettement a 34%. peut on encor annuler cette promesse? quels sont nos recours?
cordialement